

Condition et engagement politique
des femmes kanakes
de la sortie de l'indigénat
à la revendication d'indépendance
(1946-1977)

Christine SALOMON, anthropologue

Nouvelle-Calédonie

21 juin 2023

UNE PREMIÈRE VAGUE ÉMANCIPATRICE À LA FIN DE L'INDIGENAT AUTOUR DES ENJEUX DE L'ÉGALITÉ CIVILE ET POLITIQUE

« Une évolution sociale sans précédent, d'une rapidité surprenante, avec soif de liberté sans contrainte et d'égalité totale sans distinction de culture s'est produite ces dernières années dans la mentalité indigène calédonienne par suite des frottements prolongés durant la guerre avec les troupes françaises et américaines, par suite surtout des idées lancées de Paris en 1946 par un groupe politique extrémiste ... »

R.P. Luneau, 1948

Le contexte : l'effervescence du ralliement à la France libre et la présence américaine 1942-46

- Un mouvement populaire et une effervescence politique à partir de 1940.
- Avec en 1942 le débarquement de soldats américains, une surreprésentation masculine énorme.
- De meilleurs salaires pour les hommes kanaks employés par l'armée US, des opportunités d'avoir de l'argent pour les femmes qui vendent des produits vivriers, lavent le linge des soldats, des mixités sociales inédites, de nouvelles habitudes de consommation, une atmosphère de libéralisation des mœurs.
- À Nouméa une atmosphère de bringue, une maison close pour GI's blancs ; projet d'une autre pour les GI's noirs avec des pensionnaires kanakes, abandonné.
- Une centaine de mariages avec des Calédoniennes européennes, quid des liaisons avec les femmes kanakes ?



Archives de la Nouvelle-Calédonie, Album H. R. Simms, 2 Num 22 – 334
Photo de groupe sur la plage avec un soldat américain et le capitaine Simms



Archives de la Nouvelle-Calédonie, Album H. R. Simms, 2 Num 22 – 547
Evaleeta au quai de Nouméa et 3 passantes



ANC. Album Elmer J. Williams 1Num12-371 12 x 7 cm

L'irruption des colonisé·es dans le champ politique

- En Janvier 1946, création du Parti communiste calédonien (PCC), avec une section autochtone.
- Une agitation sociale et politique - refus d'effectuer les prestations de main d'œuvre, grèves de travailleurs asiatiques – amplifiée par le retour des volontaires kanaks de la Seconde Guerre mondiale acquis aux idées nouvelles.
- Une anticolonialiste – qui est aussi une féministe, Jeanne Tunica y Casas – est élue à la tête du PCC grâce aux voix kanakes, alors que les Européens du parti avaient tenté de la reléguer au poste subalterne de secrétaire de la section féminine.
- Elle appelle à l'égalité des droits pour tous – européen·nes, kanak·es ou asiatiques (hommes **et** femmes) – y compris le droit de voter.
- 10 % de noms féminins sur une pétition « des Indigènes inscrits au parti communiste de N- C » (juin 1946). Le gendarme de Canala signale la venue dans sa circonscription d'une femme de Houailou, déléguée du PCC, incitant au refus des prestations (décembre 1946).

Ci - gisent les défunts inconnus et non réclamés,
exhumés en 1988 du cimetière
du Centre Hospitalier Spécialisé de Nouville.

Ici repose
Jeanne TUNICA Y CASAS
née BERNARD
(1894 - 1972)

Militante communiste et fondatrice
du Parti Communiste Calédonien.
Sa vie durant elle lutta pour l'égalité
entre les peuples de la Nouvelle - Calédonie
et pour les droits des femmes.

Un climat moralo-repressif

- Une forte répression organisée par la droite coloniale et les missions s'abat sur les communistes.
- Pour contrer le PCC, les missions fondent l'AICLF protestante et l'UICALO catholique, partisans d'une évolution progressive et encadrée des Mélanésiens, avec un discours conservateur sur le « problème » des femmes et des jeunes.
- « Trop soudaine et trop vaste, la liberté nouvelle n'est pas bonne », surtout pour les femmes et les jeunes qui « vagabondent » à Nouméa ; AICLF et UICALO dénoncent « un regain d'immoralité », « les abandons de famille », « les mauvaises filles », « la désintégration de la vie indigène » et réclament la création « d'une police des tribus ».
- Du côté de l'administration, on agite le spectre de la prostitution et du « péril vénérien », on stigmatise les « filles détribalisées » qui « traînent » dans les villages miniers ou à Nouméa.

Les droits électoraux différés

- Jusqu'en 1945, le Conseil général était élu uniquement par les hommes européens. En 1945, une petite élite d'hommes kanaks de + de 30 ans est admise à voter : il faut être chef, avoir un diplôme, être fonctionnaire, ministre du culte, ou ancien combattant de 14-18.
- Les Européennes en Nouvelle-Calédonie votent en 1946 pour la première fois.
- Bien qu'en principe la loi de mai 1946 ait élargi le droit de vote à tous ceux sachant lire et écrire le français ou ayant travaillé 2 ans comme salariés, le vote kanak reste restreint et les femmes en sont exclues.
- En 1951, le nombre de votants kanaks est élargi, les femmes majeures peuvent voter, mais à condition d'être mères de deux enfants au moins.
- C'est seulement en 1957 que toutes les femmes kanakes sont admises à voter sans autre condition que la majorité d'âge.

Jusqu'à la fin des années 1960, peu de filles scolarisées dans le secondaire

- Dans les années 1950-60, le champ scolaire se modifie mais en 1957, les Kanak·es ne sont encore que 15 % des effectifs de l'école publique.
- La scolarisation progresse dans le 1^{er} degré, mais plus difficilement dans le secondaire ; en 1970, la sortie du système scolaire s'opère encore massivement au niveau BEPC surtout pour les filles.
- Il faut attendre l'ouverture des lycées confessionnels Blaise Pascal (1971) et Do Kamo (1979) pour que la scolarisation des filles s'affirme dans le secondaire.
- Pendant longtemps, pas d'institutrices : la formation des « maitres autochtones » à Nouville jusqu'en 1960 est réservée aux garçons ; dans le cours normal qui ouvre à Nouméa en 1960, la filière des moniteurs entre 1960 et 1964 ne comprend que 3 filles pour 21 garçons.

En résumé

- Dans l'après-guerre, les aspirations à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes sont vite oubliées.
- Les délégués des associations confessionnelles UICALO et AICLF puis à partir de 1953 les élus et les cadres de l'UC restent exclusivement masculins.
- Une forte persistance d'une idéologie familialiste en lien avec l'héritage de l'indigénat et, en règle générale, une marge d'action assez réduite pour les femmes.
- Qui s'exprime dans les années 1960 lors des débats à l'Assemblée territoriale sur les questions des mariages et dissolutions de mariage, et des successions concernant les biens extérieurs à la réserve.
- Cependant, des conduites individuelles transgressives de jeunes femmes qui s'urbanisent et s'éloignent du monde de la tribu.

LA RUPTURE DES ANNÉES 1970

« C'est en ces temps-là, avant le congrès de Maré [du Palika, en 1977] que Nidoïsh Naïsseline m'a dit en aparté pour nous encourager :

« il faut continuer à parler des droits des femmes parce que tu ne peux pas savoir comment nous les hommes, nous avons peur des femmes ».

Ça, ça m'est resté cette phrase et donc pour moi oui, c'est une question profonde et on a défendu cette position, on a continué. »

Déwé Gorodé (entretien, 26.8.2015)

Un contexte d'instabilité et de changement social

- La mise en cause progressive entre 1962 et 1969 de la loi-cadre donnant au Conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et à l'Assemblée territoriale une assez large autonomie.
- Avec le boom du nickel de 1969-1974, une arrivée massive d'immigrants européens et polynésiens, une préférence donnée à la main d'œuvre étrangère même pour les emplois peu qualifiés et une volonté explicite de « *faire du blanc* » pour prévenir les aspirations à la décolonisation.
- L'urbanisation kanake s'affirme : après la cité mélanésienne de Montravel en 1960, construction de Pierre-Lenquette, de Tindu , des tours de Magenta et de St-Quentin au début des années 1970.
- Les premières protestations anti-coloniales de l'été 1969 sont réprimées.

Les prémices du mouvement associatif féminin

- 10-15 ans après la constitution de l'UICALO et de l'AICLF, des femmes se regroupent au sein des Églises (ex : la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique des Femmes).
- Fin 1971, Scholastique Togna – mariée avec le député UC Roch Pidjot – constitue une association féminine d'entraide : le Mouvement pour un Souriant Village Mélanésien, avec un statut d'association loi 1901.
- Des adhérentes du Mouvement participent au 1^{er} festival des arts du Pacifique à Fidji en 1972.
- Soutenu par Roch Pidjot et Jean-Marie Tjibaou, le Mouvement s'implante d'abord à La Conception et à Saint Louis, puis se ramifie dans les tribus catholiques du pays.
- En 1975, il comprend une vingtaine de groupes, 300 adhérentes environ qui s'impliquent dans la lutte contre l'alcool.



Jean-Marie Tjibaou (1936-1989), qui par ses conseils et ses idées a élargi l'horizon de ce groupe de femmes.

Bulletin du commerce (1972).

Des actrices du renouveau culturel kanak

- Les objectifs initiaux du Mouvement s'adressent aux « mamans » dans leur cadre de vie familial et résidentiel afin de créer des liens entre les femmes et stimuler l'entraide, aider les personnes âgées, s'occuper de l'éducation des enfants, des loisirs pour les jeunes et améliorer l'habitat ; ils sont vite dépassés.
- En 1975, le Mouvement porte aux côtés de Jean-Marie Tjibaou le projet du festival Mélanésia 2000, une rencontre à Nouméa dont le but est de démontrer la vitalité de la culture kanake et d'amorcer un dialogue nouveau avec les autres communautés.
- Les femmes du Mouvement s'occupent de la restauration, s'assurent qu'il n'y a pas d'alcool sur le lieu du festival et participent au jeu scénique, en vêtement traditionnel féminin kanak - jupe de fibres végétales, collier et peigne dans les cheveux - transgressant l'injonction missionnaire à cacher la « nudité ».



« Il fallait se rapprocher le plus de la réalité. Nous avons des petites jupes... Moi j'avais une petite jupe et un peigne en bambou... C'est tout. On ne s'est même pas posé la question de la nudité » (*Témoignage de Marie-Claude Tjibaou, 1995*).

Des femmes dans les groupes révolutionnaires kanaks

- Pour la première fois depuis la disparition du PCC, une contestation des structures du pouvoir.
- Quelques femmes rejoignent les Foulards rouges fondé par Nidoish Naisseline en 1969, parmi elles Déwé Gorodé et Suzanne Ounei.
- Sociologiquement très différentes des membres du Souriant village mélanésien : jeunes, célibataires, urbaines, salariées /ou diplômées.
- Elles sont de toutes les actions et manifestations.
- Mais peu de traces dans la littérature militante :
 - un article dans le n°20 de 1972 du *Réveil canaque* « sexualité et racisme » plus quelques brèves dans le *Bulletin du groupe 1878* en 1974-75
 - un tract rédigé par Déwé après son accouchement en 1974, pour dénoncer le racisme et l'infantilisation des femmes kanakes à la maternité
 - l'article de Georgina Monawa dans le *journal du Foyer calédonien en lutte*
- En 1974, Déwé Gorodé prend la présidence des Foulards Rouges qui se scinde en 4 groupes, 3 aux Loyauté et pour la Grande Terre, le groupe 1878.



ANC. Fonds photographique du journal quotidien "La France Australe" 113Fi - 2241 n°9717 c
Gorodey, Poigoune etc, 21 octobre 1974.

Bernadette Moentéapo et Déwé Gorodé se rendant au tribunal des flagrants délits 21.10.1974

DES MILLENAIRES

Hier avant leur arrivée
dans notre histoire
aux racines récitées
aux origines mémorisées
qui tu fus exactement
que fut ta place
dans le monde de notre peuple

il t'appartient ô ma mère
il te revient ô ma soeur
d'essayer de le chercher

non à l'ethnologue
non au sociologue
de l'Occident capitaliste
non au missionnaire
«civilisateur» «pacificateur»
non au petit-bourgeois idéaliste
qui chanteront que

tu n'étais rien du tout
ou bien tout reposait sur toi dans le clan
tu étais pire qu'une bête de somme
ou bien tu étais la source de toute vie

Des millénaires
ils ont parlé écrit décidé
pour toi
à ta place
ô ma mère ô ma soeur

Il est grand temps d'arrêter

et le manège
et le carnage

et de LUTTER
pour te définir
TOI-MEME
de même que ta place
au coeur de ton peuple
et partout ailleurs

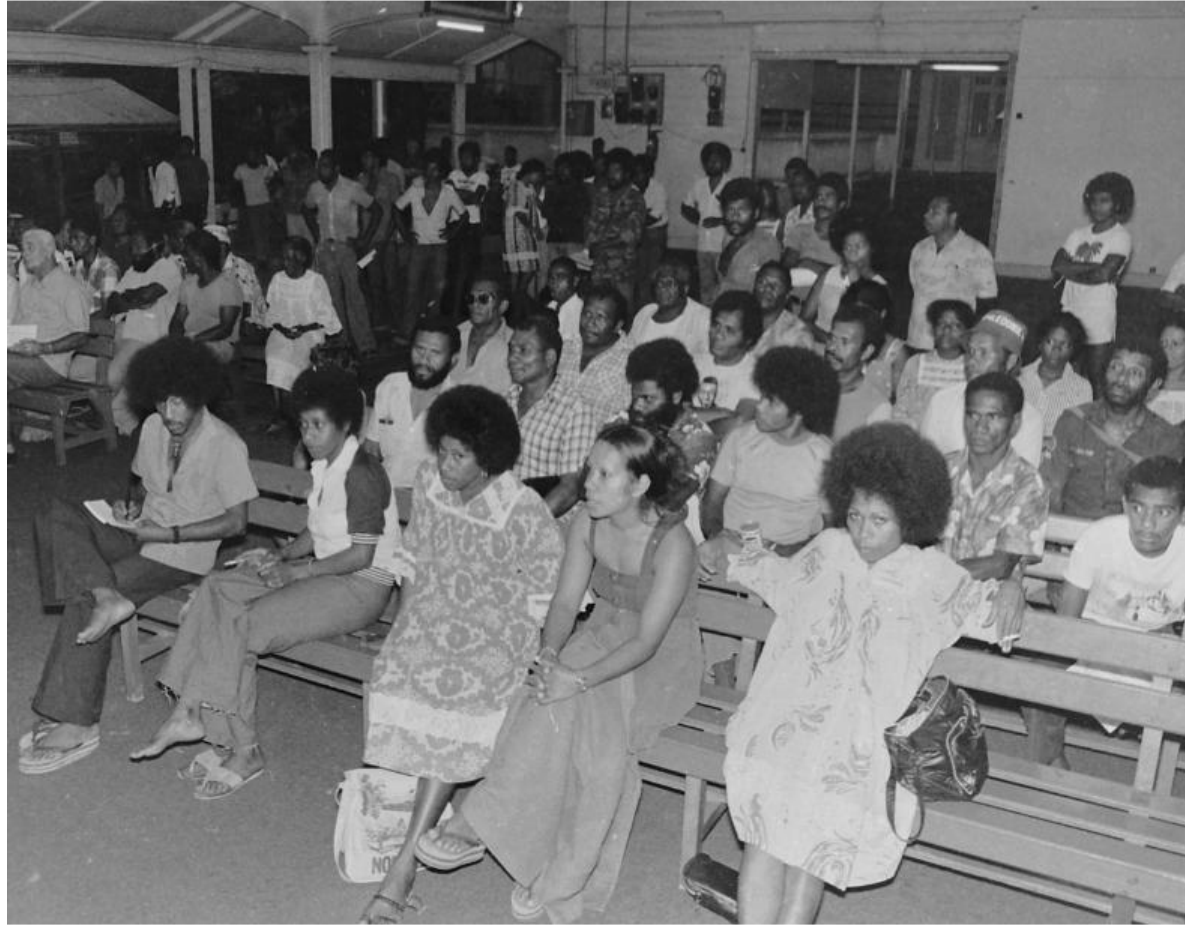
Camp-Est, novembre 1974

*Sous la cendre des conques,
Déwé Gorodé, Édipop,
Nouméa, 1985*

1975 : le tournant

- Un moment politique fort :
 - année du Festival Mélanésia 2000 mais aussi de l'adoption du mot d'ordre : « ***nos terres sans conditions et indépendance kanak*** » par les Foulards Rouges qui n'ont pas participé au Festival et forment un Comité de coordination pour l'indépendance kanak avant de créer le Palika dont le congrès fondateur sera en 1976 à Amoa.
 - année internationale de la femme (ONU) et de la 1^{ère} conférence mondiale des femmes de Mexico à laquelle participe Déwé Gorodé.
- Au sein des Foulards rouges et du Groupe 1878, puis lors du congrès du Palika de Maré en 1977, les militantes ouvrent un débat sur le rapport entre lutte nationaliste et lutte féministe, arrachant la décision de créer des sections de femmes au sein du Palika.
- Dans la liste du Palika pour le 9^e Conseil de gouvernement (« Caillard ») de septembre 1977, une femme en 6^e position : Georgina Monawa.

ANC 113Fi3340 n-8331



Réunion du Palika 18 décembre 1978

Suzanne Ounei, au 1er rang à droite

VERS UN FEMINISME RADICAL

- Le débat impulsé au Groupe 1878 et au Palika par les militantes se poursuit, toujours aussi difficile, aux congrès du Palika de 1979 (Lifou) puis de 1980 (Témala).
- Les sections de femmes ne voient pas le jour.
- Suzanne Ounei quitte le Palika avec la scission de N. Naïsseline (LKS) en 1981 qui promet de constituer un groupe de femmes.
- Déçue par le conservatisme de ce groupe, elle décide de créer en 1982 une organisation autonome, indépendantiste et féministe : le Groupe de Femmes Kanakes Exploitées en Lutte (GFKEL) en 1982.
- Avec pour mots d'ordre : « *pas d'indépendance kanak et socialiste sans libération des femmes* », « *femmes, prenez la parole* ».
- Qui rejoint le Front Indépendantiste puis co-fonde en 1984 le FLNKS.

Annexes

- « Appel aux femmes de Calédonie », Jeanne Tunica Y Casas, *Bulletin du commerce*, mercredi 3 octobre 1945 (ANC 107W1650) 2 p.
- « Un pionnier du communisme », Interview de Ferdinand Piliwé, *La Tribune du Pacifique*, octobre 1980 n°4, p.10.
- « Comment détruire notre pays et nos familles », Hmana Wacapo, *Le Messager, journal de l'AICLF*, décembre 1949, pp. 1-2.
- « Autres vœux de l'UICALO », Rapport sur les travaux des délégués de l'UICALO, 14-16 septembre 1949, p.6
- « Racisme et Sexualité », non signé (Déwé Gorodé), *Réveil Canaque*, 1972, n° 20, 3 p.
- « La femme kanake doit avoir sa place au cœur de la lutte révolutionnaire de libération kanake », Georgina Monawa, *Foyer en lutte Kalédonie Hébrides, bulletin d'information du Comité de gestion du Foyer calédonien*, non daté (1976).

Je n'ai aucune prétention, pas même celle de vouloir vous convaincre, mais si je vous adresse ce simple message, c'est que je suis certaine de trouver une alliée chez l'épouse, la mère, la compagne et même chez la jeune fille qui va débiter dans son rôle de femme. Je voudrais vous faire comprendre que voter est un devoir que l'on ne doit pas accomplir à la légère; vos votes peuvent changer totalement l'orientation politique et sociale de votre pays.

Trop d'hommes proclament et font accepter par leur femme, l'argument stupide qui veut que la femme gardienne du foyer, doit se confiner dans les soins domestiques sans qu'il lui donne de s'intéresser aux affaires publiques.

Si une pareille tâche à sa grandeur, il n'en est pas moins vrai que la ménagère a de tous temps été la femme la plus sacrifiée. Pour elle tous les soucis, soucis d'élever dignement ses enfants, de les veiller, de les soigner lorsque ils sont malades, soucis pour la santé du mari, soucis d'habiliter et de nourrir chaque jour tout son monde, bien souvent avec de maigres ressources.

Usée bien avant l'âge aux soins domestiques, n'ayant ni garderie, ni crèche pour mettre ses tout petits dans la journée, elle n'a aucun moment de loisir et doit peiner tous les jours sans pouvoir entreprendre aucun travail rémunérateur lui permettant d'accroître le gain du mari. Bien souvent, trop souvent, désœuvré complet si l'époux vient à manquer.

La femme qui domine la vie, qui soigne, qui souffre et cependant comode, doit avoir droit de regard sur tout ce qui concerne l'organisation de son pays. Il faut qu'elle ait son mot à dire. Bien des problèmes ne sont pas de la compétence des hommes, enfance, soins à donner aux vieillards, et toutes questions se rapportant à la vie féminine. Elle doit avoir le droit de discuter et d'affirmer ses droits. Les lois ont été faites par les hommes et pour les hommes.

Sans vouloir parler des drames navrants auxquels nous assistons tous les jours, divorces, abandons de famille, filles trompées délaissées, veuves dépouillées et volées etc... vous pouvez toucher du doigt certaines anomalies qui doivent disparaître à tout jamais. Pourquoi dans l'Administration ou les maisons de commerce, la femme est-elle payée moins que l'homme ? même si elle accomplit sa tâche aussi bien si non mieux que lui ?

Pourquoi la ménagère qui a élevé une nombreuse famille qui est notée par les maternités et les travaux de la maison, ne touche-t-elle pas de retraite au même titre que les fonctionnaires ? seule fin d'amoindrir l'antagonisme des classes.

Et quand une malheureuse sans mari et sans compagne doit élever ses enfants elle doit "se débrouiller" ou se contenter de l'indime secours (4.800 fra par an pour 6 personnes) que veut bien lui accorder une administration plus ou moins déshéritée. Or vous femmes qui dominez la vie, vous femmes qui pleurez plus que vous ne riez le malheur qui lui est fait. Il ne faut plus qu'à l'avenir les femmes malheureuses et sans aide aillent s'humilier à demander des secours qu'on ne leur accorde qu'après des enquêtes humiliantes sur leur vie privée.

Il faut que la fille mère soit fière de son ou de ses enfants, il faut qu'elle puisse élever dignement ses petits s'en aller s'abaïsser à un bourgeois qui parcequ'il possède un grade ou des titres le regardera du haut de sa hauteur et lui proposera ce que vous devriez si elle est jeune et belle.

Pour faire cesser ces injustices, vous pourriez prétendre leur être égales de nos compagnons ou de nos maris, vous pourriez prétendre leur être égales res, il faut que nous votions. Bien que nous ne possédions de connaissance dans le domaine politique vous devez être fermes et décidées à faire respecter vos droits avec plus de tenacité que les hommes. Nous sommes à un tournant de l'Histoire décisif pour la Française, c'est elle qui doit faire changer une politique vétuste et trop souvent dirigée par des hommes incapables et corrompus.

Dans les malheurs de la Patrie les femmes n'étaient point responsables puisqu'elles n'étaient pas électrices!!! Pour éviter pareille catastrophe, il faut que vous sachiez voter. Pas de votes de complaisance, pas de votes pour des incapables qui après avoir renié sans honte un parti politique se parent cependant de l'étiquette de ce même parti pour satisfaire à de bas intérêts et à des ambitions personnelles.

Plus de votes pour des nullités qui non seulement sont incapables de diriger leurs propres affaires mais veulent nous faire croire qu'ils sont aptes à défendre des communautés entières!! Tous les jours nous entendons des hommes dire: "Ah si j'avais écouté ma femme !!! Ce simple aveu en dit long..."

La sobriété de la femme est un sûr garant qu'elle votera la connaissance de cause. Les hommes n'ont pas toujours recherché la valeur individuelle de leur représentants le résultat en a été déplorable. Gardons nous de pareilles erreurs des candidats vont se présenter à vos suffrages, puis, u'aucune femme fille de ce pays n'est candidate, votez toutes pour un candidat féministe, pour celui qui a déjà et depuis des décades défendu les malheureux de ce pays votez pour celui dont l'attachement au pays est certain.

Les élections à la Constituante sont une affaire grave, car on seules le sort de la Calédonie en dépendra, mais aussi le sort de la Nation Française toute entière.

Votez donc pour un représentant au passé politique sans tache et votez pas pour des néophytes qui ne peuvent avoir encore ni l'expérience, ni les connaissances.

Votez afin que soient sauegardés les intérêts politiques, économiques et sociaux du peuple Calédonien, le vrai, celui qui peine, celui qui pense, ce celui qui travaille, celui qui souffre, celui auquel on promet tout et auquel on ne donne jamais rien!

Votez pour celui qui défendra les droits sacrés de la femme, pour celui qui défendra l'enfance malheureuse. Le jour ou nous nous imiscerons dans les affaires politiques, ici plus qu'ailleurs, nous nous trouverons en face de despotes adversaires, en face de ceux attachés aux routines anciennes, aux préjugés poussiéreux, aux conventions stupides, qui nous contestent le droit de revendiquer ce qui nous est dû, le droit même de nous défendre!!

Ces adversaires deviennent bien vite des ennemis qous l'avons du reste vu aux dernières élections, ou j'ai été abondamment avreuvé de tracts stupides, lâches et infâmes dont les écrits n'avaient absolument rien à voir dans la politique.

Ces tracts ont été écrits et diffusés par des hommes et non des moindres. Il est vrai qu'étant d'un âge canonique, sans respect pour mes cheveux blancs, ces messieurs n'avaient pas à user ni de politesse ni de courtoisie à mon égard.

Ne tombons donc pas dans les erreurs regrettables ou trop souvent tombent nos compagnons, gardons notre dignité de femme, afin de leur prouver que nous savons discuter non pas de la vie privée de celui-ci ou de celle-là mais sur le plan des idées.

Montrons que nous savons lutter avec honneteté et propreté, notre devoir à toutes est de voter pour Paladini, qui nous a toujours défendu et qui depuis 40 ans malgré les calomnies et les persécutions poursuit la tâche ingrate qui lui incombe, celle de défendre sans défaillance le sort de tous les malheureux du pays.

Jeanne Tunica y Casas

22 Septembre 1945

UN PIONNIER DU COMMUNISME



La plupart du temps l'on ramène le début de cette longue lutte le Parti Communiste de Nouvelle-Calédonie, (sous diverses dénominations) des raisons de sécurité l'obligeant souvent à renoncer à son nom) qui seul pendant des années a été l'organisateur et l'animateur des activités revendicatives et révolutionnaires des masses populaires.

Ce projet était celui de la droite dont l'un des chefs de file était le père de l'actuel député de la côte Ouest.

Mais par laisser aller, ignorance ou volonté délibérée de travestir l'histoire l'on passe sous silence le rôle d'avant garde qu'a joué dans cette longue lutte le Parti Communiste de Nouvelle-Calédonie, (sous diverses dénominations) des raisons de sécurité l'obligeant souvent à renoncer à son nom) qui seul pendant des années a été l'organisateur et l'animateur des activités revendicatives et révolutionnaires des masses populaires.

Les documents rapportant les grands moments de cette époque sont rares et dispersés donc difficiles d'accès. Mais heureusement de ces temps glorieux il demeure de vivants témoins tel Monsieur Ferdinand PILIWE né à LIFOU en 1919, riche d'une grande courtoisie et plein d'une pudeur non feinte, qui fut l'un des fondateurs du PCF et l'un de ses militants les plus actifs. Il a bien voulu nous faire un résumé des actions auxquelles il a donné une part de sa vie.



Laissons lui la parole.

Au début nous n'étions que quelques uns dans le parti ; à Nouméa, nous avions pu former une section et nous doter d'un bureau très actif qui était chargé de recenser et de coordonner les efforts à fournir, d'informer le public etc... Les camarades de brousse et des îles éparpillés, s'efforçaient d'en faire autant ; malheureusement, l'isolement des gens, les difficultés de communications, l'analphabétisme qui touchait encore beaucoup de Kanaks et le régime de l'indigénat qui allait jusqu'à contraindre les Kanaks à demander un laissez passer lorsqu'ils devaient se déplacer hors de la réserve sur laquelle ils étaient parqués - ralentirent l'implantation et l'élargissement de l'audience du seul parti politique qui à l'époque (en pleine seconde guerre mondiale, le PC a été fondé en 1944) avait un programme Anticolonial et qui axait l'essentiel de ses activités dans la lutte contre le double esclavage du peuple Kanak saigné aux quatre veines par la répression, qui pratiquement n'était libre que d'aller à la messe, de se faire tuer au cours des guerres impérialistes et de travailler précieusement pour l'Etat ou pour un salaire de famine sur les et terres délaissées occupées par des colons pour le plus grand profit de la puissance coloniale.

Dans l'esprit des fondateurs du Parti Communiste en Calédonie, les européens ne pouvaient servir que de force d'appoint car ils occupaient, comparé à la masse des Kanaks, « des situations privilégiées ».

même si beaucoup parmi eux étaient terriblement exploités dans l'ensemble ils se comportaient en dominants s'identifiant aux détenteurs véritables du pouvoir ; alors que comme dans toutes les colonies à n'en était que le jouet, l'outil indispensable pour le pillage du pays au profit des grandes compagnies financières, industrielles et commerciales. Ceci dit il y eu pas mal non nom Kanaks membres du parti Communiste. Je vais citer quelques noms, pas tous bien sûr car il m'est impossible de me remémorer la liste complète mais, je sais qu'à Nouméa le parti comptait dans ses rangs Mmes TUNICAT et BAILLY, Mrs MARTINETTI, PETERSEN, plusieurs personnes de la famille BOND. En brousse je me souviens de Mrs MALIGNON et PALIDINI ... Bien-sûr les Mélanésiens représentaient la majorité des adhérents des militants et des cadres ; ainsi les grands chefs Henri NAISSELINE et Vincent BOUQUET furent des éléments importants du parti Communiste. A Nouméa de mon côté, j'étais parmi d'autres membres du bureau. En dehors de l'action sur le terrain au milieu du peuple brimé, humilié, blessé mais toujours debout face à l'adversité ; à Nouméa des cours d'éducation politique étaient dispensés, en particulier par Mme TUNICAT et Mr PALADINI qui se déplaçaient spécialement de l'île dans ce but. Une correspondance active autant que fructueuse permettait au delà de l'idéologie de renforcer la solidarité qui nous liait à tous les hommes qui luttèrent de par le monde contre l'injustice, pour la paix et la restitution à l'homme de sa dignité.

Grâce à ces relations et sur la demande expresse de Vincent BOUQUET, nous primes obtenir la venue en 1949 du professeur Marcel EGRETAUD, membre du PCF et député à l'Assemblée de l'Union Française que, j'ai été chargé de guider à travers une grande partie de la Nlle-Calédonie pour qu'il puisse mener une enquête précise sur les conditions d'existence (dans tous les domaines) qui étaient faites aux Kanaks.

Cette visite s'imposait car la voix des réactionnaires locaux en France le député GERVOLINO (élu par les seuls européens) déclarait à tout vent que les Canaques étaient très heureux comme cela, qu'ils refusaient tout changement à leur sort etc ... Que seul une minorité de troubles anti-français tentaient de semer le désordre ...

Les étapes marquantes de cette mission ont été je pense la visite rendue par le camarade EGRETAUD au chef V. BOUQUET à Bourail qui lui fit un exposé complet et sans fards de la situation en Calédonie, puis les besoins de l'enquête nous conduisirent dans la région de Paganouméa, plus spécialement sur la mine de THIEBAGI où selon les informations que nous détenions en 1944, 150 travailleurs Vietnamiens sur un effectif de plus de 500 hommes avaient été tués par le personnel d'encadrement alors que, leur engagement prenant fin ils refusaient de continuer à travailler si les conditions d'embauche, de travail et de vie qui avaient été les leurs pendant des années n'étaient pas améliorées. C'est une chose que le patronat ne voulait admettre. Nous nous rendîmes également à Houaliou, Ponerihouen et en bien d'autres endroits malheureusement je ne me souviens pas de tous les détails. Quand le 23 décembre le député fut prié par son parti de regagner l'France car la loi abrogeant le régime de l'indigénat en Calédonie allait passer devant le parlement à l'initiative du PCF solidaire du combat des Kanaks pour leur liberté et satis par eux de ce dramatique problème.

C'était l'aboutissement d'années d'une lutte pénible mais exaltante marquée pour nombre d'entre nous par la perte de nos emplois, des pressions administratives et policières. Ainsi par exemple mes fonctions dans le parti m'appelaient à de fréquents déplacements, je me souviens qu'un cours d'une tournée à Ouvéa sur la demande d'un grand chef (le fut inquiété par le gendarme BOUSQUET, tous deux orientés que je n'avais pas le droit

de parler de politique surtout hors de ma tribu. Le but de ma présence à Ouvéa était de recueillir des signatures pour une pétition réclamant les droits démocratiques. Heureusement le commandant de la gendarmerie à Nouméa Mr GERMAIN, reconnu l'arbitraire de l'acte, fit déplacer à Thio le gendarme en question et me prodigua à titre privé ses félicitations et ses encouragements à poursuivre dans la voie ardue mais juste que j'avais choisie pour participer à la libération de mon peuple.

De retour à Paris fort des documents et des expériences acquises ici le camarade EGRETAUD rapportait une pétition couverte de milliers de signatures (2000 de LIFOU, 1000 de MARE et au moins 300 de NOUMEA ...). Ce texte exigeait que le Kanak ne soit plus traité comme du bétail et de la chair à canon, mais comme un homme en premier lieu par la suppression du régime de l'indigénat (couvre feu pour les Kanaks, interdiction de circuler, pas de droits civiques etc ...). Le 23 décembre la loi inique fut abrogée, tous les députés des colonies et les communistes avaient voté pour nous ; nous n'étions plus des bêtes mais, encore loin d'être libres.

Dès la bonne nouvelle connue, je détectai une tournée aux îles Loyautés pour informer les gens du succès remporté par notre entreprise. A l'époque le journal Calédonien de Mr JEANSON, organe de gauche m'avait demandé de lui faire un récit de la tournée du député Mr Egretaud,

Mais l'AICLF et l'UICALO, filles chéries du Christianisme local divisé sur des questions de dogme et de chapelle, rongé par une concurrence fratricide étaient néanmoins fortement unies contre les Communistes chez coloniales. Malgré cela nous réussîmes à former avec elles et d'autres organisations une sorte de Front intitulé : « l'Association des Indigènes de la Grande Terre et des îles », qui plus tard est devenue l'Union Calédonienne. Ce qui permit à l'opposition de présenter un seul candidat aux élections législatives de 1951, année où, pour la première fois les Kanaks eurent le droit de voter. C'est ainsi que Mr Maurice LENORMAND fut élu député et d'autres ensuite, au conseil général et aux conseils municipaux.

Depuis ce moment bien des choses changèrent, les hommes d'appareil s'accaparèrent de tout dans le même temps le parti communiste fut réprimé et colonisé que jamais, sous les coups redoublés de la droite mais également de la gauche commença à s'effriter.

Mme TUNICAT fut victime d'un attentat à l'explosif et expulsée du pays ; pour ma part j'eus le déplaisir que j'occupais aux PTT et ayant reçu des menaces très précises à plusieurs reprises, je ne dus faire oublier pendant un an en me réjouissant à la Tambo. Cela fut le lot de bien des militants.

Depuis lors jamais je n'ai pu rayonner un emploi correct. C'est ce qui m'a conduit à travailler à mon compte ; ayant une grande

connaissance des plantes médicinales utilisées par nos ancêtres, c'est vers cette branche que je me suis tourné. Aujourd'hui pour exercer ces activités, je paie une patente à l'Etat français ; en somme, je paie un impôt à un état étranger pour ramasser des herbes sur le sol de mon Pays !

D'autre part, avec l'octroi du droit de vote l'électionisme et le culte du leader entrèrent dans les mœurs, partout le travail des élus rétribué prima sur celui des militants bénévoles. Le parti dissous, la vie politique saïe par le reformisme et les querelles troubles de personnes ont mis un terme à mon militantisme.

Ceci dit, les longues années passées dans l'ombre et la solitude ne m'ont jamais fait perdre l'espoir de voir un jour le parti être reconstitué plus fort et plus serein.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Suite de la page 8

Tous ceux qui ont 40 ans et plus peuvent s'en souvenir, et c'est le genre de souvenir qui laisse des cicatrices indélébiles. Par contre, il faut dire que les Canaques ont toujours eu le « droit » de mourir pour la France, mais même là, sur certains monuments aux morts de brousse, la ségrégation joue : on a d'un côté la liste des morts européens pour la France, de l'autre celle des morts Mélanésiens pour la France ... quand au monument aux morts de Nouméa, il dépassait tout ce qui peut s'imaginer ; en face de la liste européenne, il y a seulement le nombre de Mélanésiens tirés en 14/18 Tout un programme ! Ajoutons qu'on poursuit et condamne les Canaques qui inscrivent des slogans sur ces monuments discriminatoires, un camarade Daniel GIGOUPE, purge actuellement une peine d'un an de prison pour ce genre de forfait.

— Et votre point de vue sur le respect des droits de l'homme à l'étranger ?

— La Ligue a beaucoup de « pain sur la planche » en Nlle-Calédonie. On est obligé de se consacrer d'abord aux problèmes locaux, mais dans la mesure du possible nous intervenons à l'étranger. C'est surtout un fonction de contacts que nous pouvons avoir : pour l'affaire Ching nous avons été contactés par les parents des inculpés, pour Timor, nous avons eu des rapports provenant d'organisations humanitaires notamment australiennes.

— Quelles sont vos relations avec le Front Indépendantiste ?

— On peut les résumer en une phrase : amicales, mais indépendantes. Amicales, car un bon nombre de ligues sont également membres du Front Indépendantiste. De plus, nous soutenons le droit du peuple kanak à acquiescer son indépendance. Le 24 septembre, nous avions, parmi la manifestation, une banderole annonçant notre présence aux côtés du peuple colonisé. Mais nous sommes en même temps très prudents, car nous ne voulons pas que la Ligue soit « noyauté » par un parti. Nous reconnaissons l'indépendance en tant que droit, mais nous ne nous immiscions pas dans le programme de tel ou tel parti.

— Bénéficiez-vous de l'appui de la presse dans vos actions ?

— Nous espérons avoir le votre, mais jusqu'ici, nous n'avons guère à nous féliciter du soutien de la presse, pas plus que celui de FR3.

FR3 nous a refusé, par exemple, un communiqué condamnant l'assassinat de Théodore David et demandant à la population de suivre le cortège funéraire de ce dernier.

Les Nouvelles-Calédoniennes refusent nos communications ou quand elles les passent, c'est en les tronquant, en déformant leur sens ou en les assortissant de commentaires pseudo-humoristiques.

— Pour conclure, pouvez-vous nous donner quelques renseignements pratiques : comment vous contacter, la composition de votre bureau, etc...

— Pour nous contacter il suffit d'écrire à : Ligue des Droits de l'Homme - BP 3447 - Nouméa.

A quel propos nous contacter ; chaque fois que les Droits de l'Homme sont bafoués. Nous sommes liés avec le comité central de la Ligue des Droits de l'Homme en France, avec le Forum du Pacifique, Amnesty International, ainsi qu'avec le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français. Nous pouvons fournir des conseils juridiques.

Notre bureau, élu tous les ans par les membres de la Ligue, est composé de la façon suivante : Président : J. Bourdinat - Vice-Président : Henri Bailly - Trésorier : Serge Petit - Trésorier-Adjoint : Suzanne Briand - Secrétaire : J.P. Devillers - Secrétaire-Adjoint : Gahéze.

LE MESSENGER

Journal de l'Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français

Décembre 1949

Numéro : 4

MESSAGE DU PRÉSIDENT

A mes frères Loyaltiens et Calédoniens qui sont à Nouméa.

Ami,
Qu'est-ce que la vie à Nouméa ? Est-elle dans
meilleurs que dans les tribus.

Tes yeux voient beaucoup de choses, des choses
qu'on ne voit pas dans la tribu, mais à quoi cela te
sert-il ? Car c'est très difficile de trouver à Nouméa
les choses qui peuvent vraiment aider la vie. Pour-
quoi ? — Parce que tu ne l'aimes pas toi-même,
tu méprises la vie.

Tu restes à Nouméa pendant des mois ou des
années, mais tu ne prends pas soin de ta vie. Vois,
pendant très peu d'années tu as recherché ce qui
était bon pour toi, et maintenant pendant des jours
et des jours, tu travailles à te faire toi-même.

Tu veux qu'on dise de toi : « Il est comme un
blanc ». Mais tu trahis ta race, car tu es un Indi-
gène.

Fais attention : il y a des Blancs qui rient de toi
si qui se moquent de toi, parce que tu as honte de
ta vie indigène originale et que tu veux prendre
une vie qui n'est pas la tienne. Car cette vie vers
laquelle tu cours, elle n'est pas faite pour toi.

Pourquoi ? — Si tu cherches autour de toi tu vas
comprendre. Par exemple, si tu travailles pendant
un an ensemble avec un blanc, au bout de l'année
le blanc aura économisé de l'argent, peut-être 5 à
7.000 francs. Mais toi, tu auras 1.000 ou 3.000
francs de dettes. Eh bien, cela te montre que tu es
incapable d'imiter le blanc pour avoir une vie sem-
blable à la sienne. Quand tu agis ainsi, tu fais honte
à tous les frères de Calédonie et des Iles.

Ils sont nombreux aujourd'hui les Indigènes qui
cherchent une nouvelle manière de vivre, mais ils
ne savent pas comment y arriver.

Toi qui habites à Nouméa, tu as une responsabi-
lité : c'est que par ton travail et ta manière, tu
peux montrer à tes frères qu'on peut être éduqué tout
en restant un vrai indigène.

Kovi BOUILLANT.

NOUMÉA

Avec le Président de l'ASSOCIATION des Indigènes de
l'Ile de la Grande Terre, le 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1949.
Le 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1949.
Le 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 1949.

COMMENT DÉTRUIRE NOTRE PAYS ET NOS FAMILLES

Frères de Calédonie et des Iles Loyauté.

Je suis venu récemment à Nouméa, et j'y ai vu
des choses mauvaises et sales parmi notre généra-
tion actuelle.

1. — Il y a maintenant beaucoup de femmes et de
filles qui restent à Nouméa :

- a) elles volent le travail de nos fils ;
- b) elles volent aussi la vie et la force de nos
jeunes gens ;
- c) elles boivent beaucoup.

2. — Nos jeunes gens aussi restent trop à Nouméa :

- a) ils n'ont pas d'amour et de respect pour les
lois et les coutumes de notre pays ;
- b) ils n'ont pas d'amour et de respect pour leur
propre corps et leur propre vie ;
- c) ils n'ont aucun amour ni respect pour le prix
de leur travail ni pour leur sueur.

Je pense que nous, leurs parents (pères et mères),
nous avons tort de les laisser aller trop jeunes à
Nouméa, et nous avons tort d'écouter leurs désirs
alors que ce n'est pas encore le moment pour eux
de commander quoi que ce soit. Pourquoi ? — Nous
ne leur avons pas donné un bon enseignement,
nous ne sommes pas assez restés avec eux, nous
n'avons pas assez parlé et discuté avec eux, ni
mangé avec eux, ni dormi avec eux.

Si les parents retiennent leurs enfants pour qu'ils
travaillent avec eux à la maison et aux plantations,
à élever des bêtes, faire du maïs et du coprah,
planter des ignames et des patates, — ils gagneront

(Suite page 2)

COMMENT DÉTRUIRE NOTRE PAYS ET NOS FAMILLES

(Suite de la page 1)

beaucoup plus que s'ils vont à Nouméa. Ils gagneront
un corps sain et fort, ils gagneront aussi « la
bonne manière ».

C'est vrai que nous sommes parfaitement libres
d'aller et venir et de travailler. Mais choisissons
les allées et venues qui ont un bon résultat pour
notre vie, comme pour celle de nos enfants, de
nos amis et de tout notre pays.

HMANA WACAPU

Autres vœux de l'U. I. C. A. L. O.

— I —

A voir le débordement de licence qu'a provoqué depuis 2 ans la concession en masse et sans contrôle de toutes les libertés nouvelles, les indigènes calédoniens qui réfléchissent se demandent à quelle ruine va bientôt se trouver acculée leur race.

Les Délégués de l'UICALO, réunis en Assemblée plénière, se sont arrêtés à examiner le problème. Ils se voient obligés de juger sévèrement l'attitude actuelle de l'Administration Française qui, au point de vue discipline indigène, est passée sans la moindre transition d'un extrême à l'autre.

Jusqu'à ces dernières années, ayant dépouillé l'Autorité tribale : Chef et Conseil, de tous ses droits, l'Administration voulait elle-même tout contrôler : un père de famille, un chef même, tout comme les enfants mineurs, ne pouvaient pas lever le petit doigt, se déplacer d'une tribu dans une autre, faire le moindre contrat etc. . . . sans l'assentiment ou l'autorisation préalable des syndics.

Aujourd'hui, volte-face complète : les rênes sont lâchées aveuglément. Chacun, du plus petit au plus grand, fait ce que bon lui semble. Quand il s'agit de faire respecter leur autorité par leurs enfants mineurs, les parents européens sont encore secourus par la loi et par ceux qui sont chargés d'en surveiller l'application : mais pour les indigènes calédoniens, l'Administration Française ne tient pas compte de cette loi. Elle abandonne sans la soutenir l'autorité paternelle. C'est une pitié. Des réponses des syndics sont décevantes au plus haut degré à ce point de vue.

Depuis 2 ans, les groupements calédoniens d'action sociale ont demandé à l'Administration de reconnaître au Chef et à son Conseil d'anciens, élu selon les coutumes nouvelles, l'autorité dont ils jouissaient autrefois. Cela dans le but de réprimer les abus et de garder les bonnes traditions. Pourquoi faut-il qu'aucune réponse favorable n'ait été donnée ?

La chose est criante : l'Administration a ouvert les écluses inconsidérément. Elle n'a rien fait pour éviter les abus possibles. Elle ne fait rien pour les réprimer et momentanément elle ne veut ni reconnaître, ni approuver les légitimes sanctions que nos coutumes ancestrales nous donnent le droit de prendre pour sauver notre race de la ruine totale.

Les Délégués de l'UICALO considérant à nouveau le très grave danger dans lequel leurs compatriotes menacent de sombrer, supplient l'Administration Française de faire droit à leur demande et de soutenir l'autorité paternelle et celle des chefs de tribus, lorsqu'elles s'exercent selon le juste droit.

SEXUALITÉ ET RACISME

Le texte qui suit est le fruit de réflexions hâtives sur un sujet vaste qui mérite d'être plus approfondi. On y retrouvera un coup d'œil rapide sur le rôle de la femme dans la société KANAK traditionnelle, en passant par quelques remarques sur le tabou sexual qui y est imposé par le christianisme, et enfin on s'attardera un peu plus sur des faits qui se vérifient actuellement à ce sujet.

Je tiens à préciser à l'intention de ceux qui ne trouveraient pas assez d'objectivité dans ces lignes que chercher à tout prix à être objectif dans une société coloniale est une solution trop facile qui peut décider dans certains cas un sentiment de culpabilité.

A) La femme dans la société Kanak traditionnelle :

La femme de la société KANAK traditionnelle, dans la plupart des sociétés connues, était inférieure. Elle était avant tout objet : d'une part, objet d'échange entre clans et tribus pour le maintien ou la création des alliances, d'autre part objet de procréation dont le rôle est de perpétuer la vie du clan.

Il semble pourtant que le mythe de la virginité de la femme Kanak soit lié au fait qu'on attachait quand même une importance mystique à celle qui était en quelque sorte la base de la vie du clan. Une femme stérile se dit en langue "pati" : "noari", ce qui signifie "sèche" (comme une terre où il n'y a pas d'humidité, une source tarie, un arbre qui ne pousse etc.) L'objet de procréation était donc source de vie du clan.

Mais en tant qu'objet à posséder, à échanger, on décidait de son sort, de sa vie, de sa sexualité. Elle devait donc considérer l'acte sexuel comme un acte naturel avec le partenaire qu'on lui a choisi, considération logique dans un tel contexte et dans une société où être nu ou presque nu est un état normal.

B) Sexualité - Colonisation et Christianisme :

L'une des grandes trouvailles du christianisme ici a été de couvrir le corps, de faire de l'acte sexuel un acte interdit en dehors de la sacralisation catholique ou protestante du mariage : la mission. Mais il introduisit en milieu Kanak le peur, la honte de la sexualité, le refus de certains des instincts naturels. Une culture qui doit respecter beaucoup plus la femme que l'homme puisqu'elle est considérée comme inférieure chez les blancs, cela la femme le savait.

Aussi à l'apparition du blanc acquiescent chez la femme l'espoir de se libérer de sa condition d'objet : elle utilise l'acte sexuel, au départ, uniquement dans une volonté de libération.

Or pour la femme, l'union sexuelle avec le blanc reste une relation de maître à esclave : c'est le métis ou le métisotisme, le bagiard ou le colon sans femme blanche, l'aventurier qui cherche les faveurs de la tribu notamment en jetant son dévolu sur une fille de chef, par exemple ! La relation du couple blanc-poncho était basée sur un malentendu, ce qui était pour l'homme complexe raciste de supériorité demeurait pour la femme complexe d'infériorité. L'homme ici preteux par complexe, la femme se donnait par complexe. Le colonialiste n'a pas à considérer l'humanité d'un être inférieur dans la société européenne elle-même, il n'a pas à constater la sous-humanité d'un être humain d'échange, d'un objet de procréation.

C) Les milieux et raciaux dans le contexte social.

1°) Le milieu européen :

À Nouméa, c'est l'union libre qui prédomine de loin sur quelques rares mariages mixtes : couples blanc-poncho.

Dans son désir de sortir du milieu tribal, de se débarrasser de ses obligations coutumières, le poncho va se lier d'abord au blanc, puis à tout étranger autre que le Kanak. En ville, on rencontre tous les jours des métisotismes avec des nouvelles pour la plupart des bidasses, on retrouve ici le jeune métisotisme ou le métisotisme en mal d'exotisme débarquant dans les pays coloniaux : il se défoule.

Il y a le cas du caldoche blanc et de la poncho : le caldoche blanc ne se montre pas ouvert avec une poncho, sauf dans le cas de quelques "petits" blancs situés au plus bas de l'échelle sociale occidentale. Le caldoche blanc couverte avec une femme, parvu que cela reste secret, il ne le confiera ni à ses copains ni à ses parents. La honte européenne de la sexualité englobée dans le racisme colonial atteint ici son étendue : le blanc blanc ne découvre la liaison avec une poncho dire d'abord : "elb n'a emboucané" ou "je suis emboucané par une fille indigène" en guise d'excuse. Il ne veut pas se reconnaître comme responsable de son acte, il est en pleine contradiction avec lui-même et avec son milieu. Le refus européen de la sexualité touche aussi le jeune Kanak qui ne se voit plus que de prince d'arrivant ou de ma-

riage en blanc par exemple. En fait, c'est une honte ou une pudeur apparente et provisoire, caractéristique de l'adolescente imprégnée de religion ou de valeurs occidentales non inhérentes à sa nature, donc vite oubliées après la première expérience sexuelle. Le tabou chrétien de la sexualité est ici un écran.

La question de la pongoche avec le travailleur immigré est avant tout liée comme je l'ai dit ci-dessus au désir de la femme kanak de se libérer de sa société par le lien du blanc ou par celui de tout étranger. A cela s'ajoute dans la société de consommation la commercialisation du sexe et l'on assiste à une prostitution clandestine de quelques pogoines à Nouméa : on les couche pour quelques sous généralement avec des vieux javanais et avec des blancs. Le commerce du sexe, à un autre niveau, se vérifie aussi dans des boîtes de nuit à Nouméa où l'on laisse plus facilement entrer une pongoche en disquettes qu'un kanak : la présence des femmes attire une certaine clientèle masculine.

2°) En milieu Tribal (celui de la G. Terre).

A la tribu, faire l'amour est une des principales distractions, et l'on voit une certaine liberté sexuelle chez les jeunes libérée vis-à-vis de la coutume. Par exemple, dans l'aïve "pati" (Poya-Toné-Ponérihouen-Poya), les classes se répartissent en deux grandes phratries : les Dwi et les Bay. Un clan Dwi devait épouser obligatoirement prendre femme dans un clan Bay. De même qu'un Bay devait épouser une femme de la phratie Dwi. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes Dwi, filles et garçons s'aiment librement, de même les jeunes Bay entre eux et ils se marient sans plus aucun souci de cette coutume. Le refus chrétien de la sexualité n'existe pas à la tribu, la pongoche en milieu tribal tout comme celle de la ville n'attend ni le mariage ni ses vingt et un ans pour perdre sa virginité.

Le mythe de l'étranger a un grand rôle dans les relations sexuelles à la tribu : tant qu'il n'y pas d'étranger le kanak d'une autre tribu, (blanc ou pogoche) la pongoche se contente de celui qui est là ! Par exemple, quand les militaires font des tournées en bricasse, sont une distraction sexuelle pour les jeunes désœuvrées de la tribu.

A propos du déroulement de l'acte sexuel en tribu, le peur d'être surpris due à l'absence d'intimité du couple dans le groupe commentaire incite la pogoine qui a eu une expérience préalable avec un blanc à conclure que l'étranger kanak est égoïste, il manque de tendresse et de sentimentalité,

ici elle redévoit objet, ce qui la pousse à se tourner encore une fois vers le blanc. Une sœur pongoche m'a dit un jour : "Je préfère les blancs parce qu'après l'acte, ils nous demandent si ça va, si j'ai été heureuse..."

3°) La pongoche intégrée raciste.

La colonisation et l'acculturation a boutonné chez la femme kanak à un comportement raciste envers ses frères : on le dit que ceux-ci sont sauvages, ivrognes, brutaux...etc... tandis que les blancs eux ne le sont pas. Une pogoine m'a fait un jour cette réflexion devant la photo d'un frère la peau très foncée : "Mais il est fin noir lui", c'est dans le même genre que ce propos très courant : "Il est beau, c'est un métis" : un jour suivant les critères européens racistes de la beauté. Et combien de fois voyons-nous : tous les jours, se dessiner sur les lèvres d'une sœur la nouveauté méprisante quand un kanak ivre la boucane. J'en ai entendu une crier un soir à un kanak ivre qui la draguait : "Ah ! saleté va!". Je me souviens moi-même avoir dit à l'âge de seize ans à propos des frères qui s'amusaient à nous taquiner comme ils veulent lors d'un "tchap" ou d'un "bilou" : "Ils sont fins mal élevés". Si par hasard la pongoche intégrée délaisse le blanc pour le kanak, elle aura tendance à choisir celui qui a une situation, qui est diplômé, qui possède une voiture ou une maison en dur. Ce racisme est accentué par le désir de la pongoche à se défaire de son propriétaire tribal.

Il y a également un comportement raciste de la pongoche intégrée envers ses sœurs : elle qui a un diplôme quelconque ou qui travaille dans un bureau méprise celle qui est femme de ménage. Une sœur pongoche m'a dit quand nous étions au lycée, un jour qu'on avait rencontré des sœurs de chez moi qui travaillaient à Nouméa : "...Pourquoi tu les embrasses? Moi j'aime pas parler à ces femmes, j'aime pas les embrasser..."

Le même cas de racisme se produit chez la pongoche de la ville qui a un complexe de supériorité vis-à-vis de celle restée à la tribu : elle parle mieux le français, elle s'habille et se coiffe mieux etc....

Elle agit de même envers sa famille : pour rien au monde, elle ne voudra retrouver face à face en ville avec un oncle ivre, sa mère mal habillée, son frère clocharé. J'en connais une qui évite ses oncles et ses tantes

car elle a honte d'eux. Il y a aussi le racisme de la pongoche envers les innu-grés, ille s'y situe par rapport au blanc qui est pour elle plus beau, le plus fort, la perfection, le maître, et là l'étranger autre que le blanc se retrouve au même plan que le kanak, en état d'infériorité.

4°) Le racisme défensif du kanak.

L'arrivée du blanc enprendra la dépossession du kanak.

La femme est l'objet, la possession non seulement personnelle ou individuel mais classique du kanak. Déposséder le kanak de sa femme, c'est déposséder le clan de ce qui perpétue sa vie et la race : c'est une dépossession à la fois mystique et sociale d'un monde tribal. Aux Iles, on dépense des sommes considérables pour l'achat de cet objet-possession. Voici ce que j'ai entendu très récemment venant de quelqu'un qui a épousé une soeur des Iles : "Mes habits sont sales, c'est ma femme qui les lavera comme elle doit faire la cuisine, on l'a payée pour ça".

Le blanc ou l'étranger a pillé en la femme l'un des biens du kanak, comme il a volé ses terres. De plus, le pillard respecte pas ce dont il s'est approprié : c'est une situation qui ne fait qu'arriver la haine et le désir de vengeance du kanak. C'est cette attitude de refus d'une contenance qui le déracine que j'appelle racisme défensif.

Si le haine ou le désir poussé à une action "oeil pour oeil, dent pour dent" on se rend compte toutefois qu'il y a impossibilité pour le kanak à avoir la femme blanche caldoche. Il y a peut-être un ou deux kanaks qui ont une liaison durable avec une calédonienne blanche et encore, je demande à le vérifier, quant à un mariage kanak-caldoche blanche, je j'en connais guère. Dans la liaison, caldoche blanche ce qui est soit une revanche soit un complexe pour le kanak reste une maladie honteuse pour le caldoche car son milieu lui demande vite des comptes pour cet abaissement scandaleux dans une société coloniale raciste.

Le jeune Kanak peut aussi avoir un comportement raciste envers la pongoche, il dit toujours "elle est belle, oui c'est une métisse". Il méprise la pongoche intégrée, il lui lance, par exemple, telle réflexion : "Tu préfères baiser avec les blancs". Il ne cherche pas le pourquoi des choses. La pongoche intégrée raciste n'est plus une soeur pour ce jeune kanak-là, c'est une putaine. Elle devient, en quelque sorte, le bouc émissaire du ressentiment mêlé de kanak, comme ce dernier est le catalyseur de dépit de la pongoche-objet, envers une situation injuste et intolérable de dépossession commune. Le blanc prend tout au kanak mais ne lui donne rien en retour : les couples mixtes ici sont invariablement femme blanche - homme blanc. Tous les moyens du kanak pour affirmer sa virilité lui sont interdits dans une société raciste.

Je remarquerai que la prostitution clandestine ainsi que l'homosexualité sont, à l'heure actuelle, deux problèmes qui toucheraient plus aisément tout être qui se trouve comme le kanak dépossédé, dans cette colonie où l'on a voulu tout lui prendre, jusqu'à son sexe, symbole de sa virilité. Le déraciné sera plus en lui à s'élancer dans les domaines interdits de la société occidentale : je viens d'en citer deux liés à la sexualité. Quand on parle de viol à Nouméa on pense automatiquement Néo-Hébridais ou Wallisien. Jetez un coup d'oeil sur l'ensemble des viols ou outrages à la pudeur spécialisés à Nouméa à l'heure actuelle, ne cherchez pas les coupables ce sont toujours les mêmes. La sexualité liée au racisme et un vaste problème, je l'ai dit, les remarques très générales faites ici n'en sont qu'un vague aperçu bien trop insuffisant. Dans le mélange ethnique qu'il y a en vue, le racisme inhérent ou colonialisme empêche certains de reconnaître leur aveu et conscience que d'autres sont désirables. C'est la nudité de l'autre qui me montre ce que je suis. Reconnaître qu'il est non désirables. C'est reconnaître qu'il existe.
Pongochement vôtre -

FOYER EN LUTTE

Kalédonie Hébrides

Directeur de Publication : Jimmy OUENI

Prix : 2 francs
100 CFP

Bulletin d'Information du Comité de Gestion
du Foyer Calédonien

12, rue des Ecoles 75005
Tél. : 033-27-58

La femme kanake doit avoir sa place au cœur de la lutte révolutionnaire de libération kanake en Nouvelle-Calédonie

Dans la société kanake précoloniale, la conception courante du rôle social de la femme se référait à une vie communautaire ponctuée globalement par des échanges de clans à clans et marquée par une division sexuelle du travail. L'organisation sociale kanake présentait sans doute des différences selon les régions, allant jusqu'à une hiérarchisation notable des clans autour du chef. Mais il serait arbitraire et excessif de dire que l'organisation sociale kanake était de type féodal, sous-entendant que le chef aurait été seigneur et maître des terres et les membres des clans-sujets occupant le statut de serf. L'organisation sociale kanake était beaucoup plus souple et plus équilibrée, avec un système de contrôle de l'exercice du rôle du chef. Au sein de cette société la femme occupait un rôle central pour l'équilibre des relations entre clans ou chefferies. Par son mariage, la femme occupait un rôle central pour l'équilibre des relations entre clans ou chefferies. Par son mariage, la femme amenait de nouvelles relations d'alliances entre clans, ou perpétuait celles existant déjà. La femme bénéficiait ainsi de beaucoup de considération ; il serait trop long d'en faire état ici.

Il est certain que la société kanake précoloniale était loin d'être parfaite, elle avait ses querelles, elle avait ses frictions. Mais la colonisation a imposé d'énormes transformations à cette société, et l'idéologie bourgeoise-colonialiste s'est également imposée aux kanaks comme à tous les colonisés. Il est donc important aujourd'hui de lever les ambiguïtés voulues, entretenues et souvent créées par le fait colonial. La femme kanake, en effet, passe pour être irresponsable restant ainsi dans le carcan de la notion de « ponoche » telle que la définissent les exploiters colonialistes.

La colonisation en Nouvelle-Calédonie a perturbé gravement le rythme des échanges entre clans kanaks et détruit l'organisation sociale kanake, en spoliant notamment les terres de façon considérable sur la Grande-Terre. L'institution raciste du régime de l'indigénat, instauré au prix du massacre de milliers de kanaks a perturbé l'organisation sociale du travail, d'une part par la régie des travaux forcés imposés aux hommes que l'on envoyait casser la « pierre bleue » ou défricher leurs propres terres occupées par les colons, et d'autre part par les violences perpétrées contre les femmes kanakes



enlevées par ces mêmes colons pour qui la pratique courante du viol faisait sans doute partie de leur « mission » dite « civilisatrice ». Le recrutement forcé des « volontaires » enrégimentés dans le fameux « bataillon du Pacifique sud », l'introduction volontaire de maladies (syphilis, lèpre...) stigmatisant de façon admirable cette mission civilisatrice et évangélistique des colons laïcs et missionnaires !

Au prix du sang, de la christianisation, et bien d'autres humiliations imposées par l'entreprise destructrice de la colonisation, le peuple kanak a réussi à pérenniser sa civilisation, ses traditions et coutumes. A travers la résistance kanake à la colonisation, il faut reconnaître le rôle central de la femme qui s'est affirmée dans son travail d'éducation de ses enfants selon les principes de vie communautaire kanaks, dans la part grandissante dont elle se charge pour réaliser les tâches (cultures, pêche...) nécessaires à la survie des siens en prenant le relais des hommes assignés aux travaux forcés.

La suppression en 1946 du régime de l'indigénat marque au niveau des institutions coloniales une nouvelle étape dans le règlement de l'exploitation des kanaks en NC. Cette mesure met fin au cantonnement forcé des kanaks et à d'autres mesures ségrégationnistes, elle vise à faciliter le développement d'un flot de travailleurs exploitables à volonté sur le marché du travail capitaliste. Le code du travail dans le TOM (ou la loi du 10 décembre 1952) supprime dans ce sens le régime du travail forcé, définit les contours du statut de « travailleurs » et organise le travail salarié. Sortis du régime de l'indigénat basés sur la violence et le travail forcé, les kanaks passent sous un régime d'exploitation plus insidieux : le travail salarié.

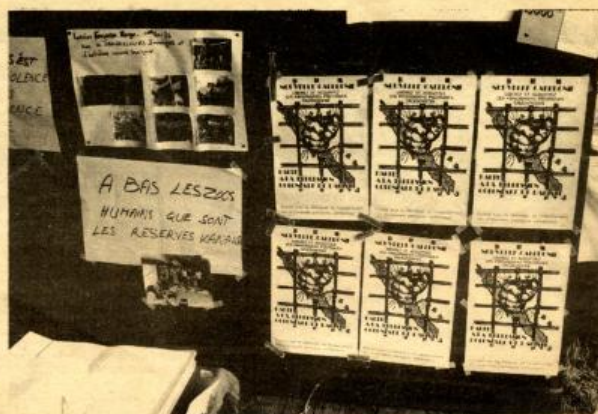
Parce que le pillage colonialiste et impérialiste de la NC expose, les kanaks ont le statut incomplet de citoyens français pour pouvoir mieux se faire exploiter dans la société coloniale. Ils vont y subir les lois de l'exploitation capitaliste et aussi celles racisées de la domination du peuple colonisateur (blancs et assimilés) comme que l'ignote l'idéologie bourgeoise, car l'universalisation, l'imposition de l'idéologie du système de valeurs de la classe dominante est le mécanisme classique de toute domination, et notamment de la domination bourgeoise à travers le colonialisme et l'impérialisme. Et quand on sait que cette idéologie considère que la femme n'est inférieure à l'homme qu'en tant que sexe faible, elle n'a sa place qu'à la cuisine et dans les emplois subalternes, on ne s'étonne plus que dans la société coloniale actuelle la femme kanake et ses soeurs colonisées, soient considérées comme inférieures aux blanches et assimilées, c'est-à-dire des « rears du tout ».

Dans la société coloniale la femme kanake a hérité du statut bourgeois de la femme, mais ce statut est encore plus dégradé parce qu'assortit d'un racisme foncier. La pratique du racisme et une arme courante du colonialisme, de tout système de domination et d'oppression d'un peuple par un autre. L'enseignement bourgeois contribue en particulier à perpétuer ce statut de la femme kanake colonisée, à rendre obligatoire pour les kanaks pour le compte de l'exploitation colonialiste et impérialiste du pays. Dans sa conception, cette école ne vise aucunement la promotion des colonisés, ni le remise en cause de la position dominante des colonialistes. Elle s'efforce au contraire à camoufler les fondements déflectueux de la société coloniale naïvement enseignement de l'histoire réelle de la colonisation, réprimant l'épanouissement des langues et cultures kanakes. Elle efface de nos luttes politiques et sociales en France. L'école en NC est un instrument de la politique d'assimilation du pouvoir colonial.

Dans ce cadre, la femme kanake reçoit donc une éducation idéologiquement visant à l'insérer dans la société coloniale avec les différentes tâches que cette société lui a déterminées selon ses principes et son système d'exploitation, et même falsifier les valeurs que son père portait dans un premier temps. Outre la cuisine, la puériculture, l'hygiène et le ménage, elle est éduquée, principalement par le biais de l'enseignement religieux, à devenir obéissante, à dire « oui Monsieur, ou Madame » à connaître le savoir-vivre bourgeois et la politesse. On ne lui donne surtout pas la possibilité d'avoir l'esprit critique, ni les sens des contradictions et encore moins ceux des responsabilités réelles.

Le développement économique de la NC a nécessité, dans les phases intenses d'exploitation et de pillage du nickel, une main d'œuvre dans le commerce, les mines, etc... On voit alors les écoles magées se remplir de jeunes filles kanakes, de même que les BEP, CET, les classes de la chambre de Commerce, les écoles normales laïques ou privées, l'école d'infirmières etc. Elles y reçoivent une formation rapide dans les secteurs des secrétariats, d'institutrices, d'infirmières, de boniches. Pour cette dernière profession, une « section hôtelière » a été créée au lycée technique de Nouméa car le boom économique fait bien entendu aussi par le tourisme. Le diplôme décerné à la fin des études leur donnait la possibilité de travailler « comme servantes dans un château » en l'occurrence ici le Château royal ! L'exotisme étant le lot de ces hôtels, pour les jeunes filles kanakes, ce n'est pas la femme du colon installé qu'il faut servir ou remplacer, mais au contraire servir le magnat du nickel ou autre nanti qui vient se regarder de soleil ou traiter ses affaires. On voit ainsi les filles kanakes de ces professions dites de « promotion ». Les jeunes kanaks, eux aussi reçoivent des formations toutes aussi rapides dans les CFP, BEP, CET, ERA etc...

En réalité, les portes ouvertes aux kanaks reflètent les besoins de l'économie capitaliste en main d'œuvre quelque peu qualifiée. Et ces besoins, la société coloniale les a présentés comme la porte ouverte de la promotion par l'acquisition rapide des diplômes, promotion qui n'est pourtant possible qu'au prix d'une forte sélection tout au long de l'enseignement. Ceux qui y parviennent sont ceux qui ont réussi. En fait de promotion, ces jeunes reçoivent une formation qui les prépare à accéder à des postes d'auxiliaires dans les entreprises ou dans l'administration coloniale, c'est-à-dire à constituer la couche



intégrée des kanaks. Malgré leur plus long itinéraire à travers les cycles de formation scolaire ou professionnelle, ces « diplômés » viennent indistinctement renforcer la grande masse des travailleurs, masse hétérogène composée entre autres des « parias » de la société bourgeoise colonialiste que constituent en NC les travailleurs kanaks dans leur grande majorité, les néo-hébrides, les indonésiens, les polynésiens, etc...

L'enseignement qui, en NC comme dans tous les autres pays opprimés est au service du système colonialiste et impérialiste vise par sa politique de sélection à former des travailleurs au service du capital, donc reproduit l'existence des classes ou la plus favorisée est la bourgeoisie colonialiste et la plus défavorisée est la prolétariat kanake à l'exploitation colonialiste, les kanaks se trouvent aujourd'hui, et toujours de plus en plus, objectivement dominés par les contraintes de la société bourgeoise coloniale. Le système bourgeois colonial agit aussi une classification de la population kanake en fonction de l'ensemble de la population. Ainsi la promotion offerte aux femmes ayant bénéficié d'un diplôme favorise une catégorie de femmes que l'on dit « intégrées » mais qui ne sont pratiquement que l'ensemble des femmes kanaks qui en majorité n'ont pas de diplômes et de qualifications.

Il est donc évident que la politique colonialiste, notamment au niveau de l'enseignement répondant aux contraintes économiques capitalistes, entraine la formation et l'extension d'une petite bourgeoisie locale kanake. Elle est encore très minoritaire dans la formation sociale kanakiste, mais est importante au regard du colonialisme dans la mesure où le système y pèsera de plus en plus ses valets qui bénéficient d'un statut difficile d'être kanake. Cette classe des aujourd'hui, même si elle retro quelques avantages de sa situation matérielle et symbolique : belles voitures, allure occidentale, copinage avec les blancs, décorations régulières (médailles), vedettariat dans le milieu sportif, etc... rapporte encore plus au gros capitaliste. Nos exploiters se servent donc de cette couche sociale intégrée pour imposer les kanaks entre eux (ex: manipulation CACI) et des jeunes kanaks français) à pour renforcer leurs conceptions racisées envers les travailleurs immigrés en NC, pour légitimer la répression policière envers les kanaks et les travailleurs qui aspirent à leur liberté, pour justifier la prostitution de la civilisation kanake (ex : Melanésie 2 000, festival de Suva) et de l'obtention de diplômes, pour maintenir l'obscurantisme dans les rangs des exploités et perpétuer le système de l'exploitation de l'homme par l'homme qui sous-tend la société coloniale et leur est à eux seuls profitable.

La réalité de la promotion accordée à la petite bourgeoisie kanake indique bien la politique coloniale de la « carotte et du bâton ». Dans ce cadre-là, la femme kanake, même intégrée restera pour les colons la « ponoche intégrée », la boniche que l'on peut louer à tout moment à ce qui est notre sens pose un problème fondamental pour la place de la femme kanake, colonisée pour être objet, dans la société coloniale. L'idéologie dominante lui a fait miroiter l'émancipation à travers son assimilation, son intégration à la société bourgeoise coloniale. Ce qui est en réalité un mirage. Elle nous enseigne que la « promotion » et les concessions du système ne signifient pas pour nous la liberté. Au contraire cela signifie : avilissement et enchaînement.

En NC la gravité de la condition de la femme kanake et du peuple kanake a convaincu bon nombre de femmes à chercher elles-mêmes et en groupe solutions aux problèmes ou des possibilités de solution. Le mouvement féministe pour un souriant village mélanésien (MFSVM) partant des manifestations néfastes de la domination bourgeoise colonialiste telles l'alcoolisme, le manque d'initiative, l'inadaptation des familles aux « habitations modernes » etc... dégage des principes d'organisation de la vie sociale en tribu et œuvre à la qualification de la vie et à son amélioration. Une position plus radicale et progressiste est celle qui adopte les militantes des groupes révolutionnaires. Elle souligne la dimension réellement sociale et politique du problème et entendit y trouver une solution acceptable au sein de la lutte révolutionnaire de libération en travaillant au renversement de la société bourgeoise coloniale.

Ces militantes dénoncent dans le cadre de l'action

des groupes révolutionnaires le colonialisme, l'exploitation des travailleurs, mais également leur condition de femmes dans la société coloniale. Les positions qu'elles défendent sont le fruit politique d'expériences vécues (l'oui qui en dit un certain ethnologue qui s'est érigé en spécialiste de la culture kanake camouflant ses positions de défenseur réactionnaire de l'idéologie bourgeoise colonialiste sous le couvert de la science), les leurs, mais aussi et surtout celles de la grande majorité de leurs soeurs anonymes que le bateau conical de l'enseignement a laissé dans son sillage.

La lutte des femmes kanakes est partie intégrante de la lutte de libération du peuple kanake. Vouloir l'aïoler ou privilégier l'une par rapport à l'autre est contraire aux principes de la lutte révolutionnaire. Nous refusons le carcan dans lequel nous a enfermés l'idéologie bourgeoise coloniale et lutterons toujours contre la conception de l'humainisme de la femme kanak qui peut prêter à confusion nos valeurs révolutionnaires qui se sont forgées dans l'exploitation en place. Nous refusons l'image que nous a brosse la colonisation, nous présentons comme des femmes dépourvues de bon sens, n'ayant pas le droit de réfléchir ni de discuter et au contraire comme étant toujours disponibles pour faire le thé, laver le linge, etc...

Nous lutterons également contre la réaction inverse tendant à idéoliser la femme comme la culture kanake, réaction qui apparaît plus au romantisme qu'à une position progressiste et révolutionnaire. Les références au patrimoine historique du peuple kanak ne doivent pas être assimilées à l'utopie d'un retour aux sources dans ce monde dominé par l'impérialisme. Dans la lutte révolutionnaire de libération et, par extension, dans le comportement quotidien du militant kanak réellement révolutionnaire, nous aspirons à ce que le kanak puisse remettre en question les quelques avantages que la a concédés le régime colonial et qui lui confèrent un statut supérieur à celui de la femme.

En effet ce statut est un judicieux amalgame opéré entre l'idéologie kanak et l'idéologie bourgeoise dominante et qui entraîne des jugements ou des comportements pris au nom de la culture kanak alors qu'ils sont simplement dictés par l'idéologie bourgeoise.

Dans la mesure où nous nous prononçons pour la lutte anti-colonialiste, pour la lutte révolutionnaire de la libération kanak et l'indépendance kanak, pour un changement radical de la société en place, il est de notre intérêt de savoir remettre en cause l'ensemble de nos conceptions et pratiques qui sont dominées par l'idéologie bourgeoise colonialiste. Dans notre pratique révolutionnaire nous devons rechercher des formes de lutte qui puissent échapper à une hiérarchisation et un bureaucratisme excessif mais au contraire qui permettent de mettre à profit la coopération dans le travail (existant encore entre les kanakés) ainsi que la capacité de l'ensemble des masses dominées à créer, pour qu'elles puissent réellement s'exprimer.

Dans cette perspective la femme kanake en particulier doit pouvoir être considérée au même titre qu'un militant pour réellement participer à la lutte révolutionnaire du peuple kanak et avoir la place qui lui revient au sein de l'organisation de lutte. Les femmes kanakes constituent la moitié de la masse kanake et représentent de ce fait un potentiel révolutionnaire qu'on ne doit pas négliger mais plutôt développer. Elles ont une énorme contribution à apporter à la lutte et elles doivent pouvoir le faire au même titre que tout militant.

C'est à travers une lutte réellement révolutionnaire que nous forgerons nos armes, corrigerons nos erreurs et parviendrons à assumer notre culture, à arracher notre indépendance réelle, et participer à la construction du socialisme dans le monde, à la réalisation de rapports sociaux qui ne soient plus des rapports d'exploitation, de libération de la femme kanake et de la terre kanake passe indiscutablement par la libération du peuple kanak et la destruction du système bourgeois colonialiste qui les a violentés toutes deux et a entravé leurs fils dans la misère et la boue. Leur libération entre également dans le cadre de la lutte que mènent tous les peuples opprimés et tous les travailleurs du monde contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme.

Georgina Monawe
(ex-coactrice au foyer)